



Lisez entièrement le mode d'emploi, le carnet ci-joint « Remarques supplémentaires et concernant la garantie » et les renseignements et consignes présentés sur le lien Internet précisé à la fin de ces instructions. Suivez les instructions mentionnées ici. Conservez ces informations et les donner à la personne à laquelle vous remettez le dispositif laser.

## Fonction / Emploi prévu

Le télémètre laser permet la détection précise des longueurs, des surfaces et des volumes dans une plage de mesure de 30 mètres. L'appareil est parfait pour une mesure continue et dispose d'un point de référence sur le boîtier (à l'avant/à l'arrière) sélectionnable.

## Consignes de sécurité générales

- Utiliser uniquement l'instrument pour l'emploi prévu dans le cadre des spécifications.
- Les personnes suivantes ne sont autorisées à utiliser l'appareil que si elles sont surveillées par une autre personne responsable de leur sécurité ou si elles ont reçu des instructions de cette personne leur montrant comment utiliser l'appareil :
  - Les personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites.
  - Les personnes manquant de connaissances et/ou d'expérience pour savoir comment utiliser l'appareil.
  - Les enfants (de moins de 14 ans).
- Les appareils et les accessoires ne sont pas des jouets.
- Les transformations ou modifications de l'appareil ne sont pas autorisées, et annuleraient l'homologation et les spécifications de sécurité.
- Ne pas soumettre l'appareil à une charge mécanique, ni à des températures extrêmes ni à de l'humidité ou à des vibrations importantes.
- Ne plus utiliser l'instrument lorsqu'une ou plusieurs fonction(s) ne fonctionne(nt) plus ou lorsque le niveau de charge de la pile est bas.
- Veuillez respecter les consignes de sécurité des autorités locales et/ou nationales pour une utilisation conforme de l'appareil.

## Consignes de sécurité

Utilisation des lasers de classe 2



Rayonnement laser!  
Ne pas regarder dans le faisceau.  
Appareil à laser de classe 2  
< 1 mW · 635 nm  
EN 60825-1:2014/AC:2017

- Attention : Ne pas regarder le rayon direct ou réfléchi.
- Ne pas diriger le rayon laser sur des personnes.
- Si le rayonnement laser de la classe 2 touche les yeux, fermez délibérément les yeux et tournez immédiatement la tête loin du rayon.
- Il est interdit de manipuler (modifier) le dispositif laser.
- Ne jamais regarder le faisceau laser ni les réflexions à l'aide d'instruments optiques (loupe, microscope, jumelles, etc.).

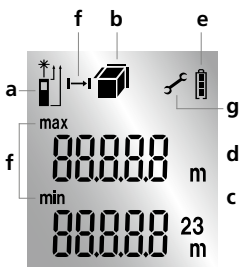
## Consignes de sécurité

Comportement à adopter lors de rayonnements électromagnétiques

- L'appareil de mesure respecte les prescriptions et les valeurs limites de compatibilité électromagnétique conformément à la directive CEM 2014/30/UE.
- Il faut tenir compte des restrictions des activités par ex. dans les hôpitaux, les avions, les stations-services ou à proximité de personnes portant un stimulateur cardiaque. Les appareils électroniques peuvent être la source ou faire l'objet de risques ou de perturbations.
- L'utilisation de l'instrument de mesure à proximité de tensions élevées ou dans des champs alternatifs électromagnétiques forts peut avoir une influence sur la précision de la mesure.

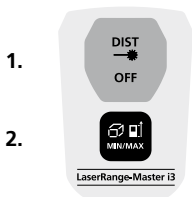
## Mise en place des piles

Ouvrir le compartiment à piles et introduire les piles (2 x 1,5V LR03 (AAA)) en respectant les symboles de pose. Veiller à ce que la polarité soit correcte.



## AFFICHAGE :

- a** Plan de mesure (référence) arrière / avant
- b** Affichage de la longueur / de la surface / du volume
- c** Valeurs mesurées / Résultats de mesure Unité en m
- d** Valeurs intermédiaires / Valeurs mini./maxi.
- e** Symbole des piles
- f** Mesure Min./Max.
- g** Dysfonctionnement / Maintenance nécessaire



## CLAVIER :

1. MARCHE / Mesurer / ARRÊT
2. Longueur, Surface, Volume, Mesure Min./Max.  
Plan de mesure (référence) arrière / avant